



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

langues et cultures régionales

Question écrite n° 74187

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la disparition des langues minoritaires. En effet, tous les quinze jours, une langue disparaît dans le monde et à ce rythme, d'ici à la fin du siècle, la moitié du patrimoine linguistique de l'humanité se sera évaporée, selon le linguiste David Crystal dans Prospect. En Europe, quelque 50 millions de citoyens de l'Union européenne parlent une autre langue que l'idiome officiel de leur pays et certains, en Bretagne ou au Pays basque, se battent pour faire revivre la langue de leurs ancêtres. Certains Etats les soutiennent en accordant statut et protection aux minorités linguistiques mais la tendance est plutôt à la méfiance, voire à l'hostilité envers ces manifestations de l'identité régionale, perçues comme des menaces contre l'unité nationale. La preuve en est le virulent débat qui a eu lieu en France, durant l'été 1999, autour de la Charte européenne sur les langues minoritaires. Il lui demande si la position de la France a changé vis-à-vis des langues minoritaires, dont elle se doit d'être un exemple pour le monde.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74187

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1484